

CONVOCAATION

Séance du conseil communal n° 2022/03

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

lundi 28 mars 2022 à 14.00 heures

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance publique

1. Guerre en Ukraine :
 - a) Résolution du conseil communal ;
 - b) Actions en faveur des réfugiés ;
 - c) Approbation d'une subvention extraordinaire ;
2. Affaires de personnel – création de deux postes de salarié à tâche manuelle pour les besoins du service des régies ;
3. Urbanisme – lotissement d'une parcelle sise à Howald au lieu-dit « Rue Ernest Beres » ;
4. Approbation de projets de travaux, fournitures et services :
 - a) Station d'épuration – renouvellement du biofiltre ;
 - b) Mise en conformité de passages piétons – croisement rue de Contern – CR226 à Itzig ;
5. Approbation de décomptes ;
6. Propriétés immobilières :
 - a) Approbation d'actes ;
 - b) Approbation de contrats de bail ;
 - c) Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;
7. Approbation de titres de recettes ;
8. Approbation de conventions ;
9. Règlement général de la circulation :
 - a) Modifications à durée indéterminée ;
 - b) Modifications à durée déterminée ;

- 10.** Autorisation d'ester en justice ;
- 11.** Approbation de subventions extraordinaires ;
- 12.** Approbation de patronages ;
- 13.** Associations sans but lucratif – dépôt de statuts ;
- 14.** Questions émanant des conseillers ;
- 15.** Divers : affaires courantes et communications.

Convoqué à Hesperange, le 22 mars 2022.

Le collège des bourgmestre et échevins.